



Développement Professionnel Continu & FIF-PL : Inscription programme Printemps 2020



Pour vous inscrire à une session de formation à Lille

(que ce soit en DPC ou en FIF-PL), vous devez faire une **double inscription** :

- 1°) **par courrier postal dès maintenant** (en envoyant la présente fiche d'inscription + 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC + 1 feuille de soins),
 - 2°) **en ligne** : - soit sur le site www.mondpc.fr pour une prise en charge par l'ANDPC **mais nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli**
- soit sur le site fifpl.fr pour une prise en charge par le FIF-PL (dès réception de votre fiche par courrier, nous vous envoyons par mail les documents pour votre demande préalable).

Je soussigné(e).....

Orthophoniste, Date de naissance (OBLIGATOIRE).....

Adresse professionnelle complète.....

Numéro de téléphone (obligatoire)

Numéro de Portable.....

e-mail :

Numéro ADELI.....

Cocher
votre
choix :

→ **déclare vouloir m'inscrire dans le cadre du DPC / FIF-PL / Autofinancement (rayez les mentions inutiles) :**

Module n°01 : **Les enjeux de l'oralité ou les troubles de l'oralité chez l'enfant et ses thérapeutiques.**

Lundi 23 Mars de 9h à 17h30 et Mardi 24 Mars 2020 de 9h à 17h30

Formateur : Catherine THIBAUT, Orthophoniste.

Choix du
module 01 :

Module n°02 : **Orthophonie pédiatrique et psychométrie.**

Lundi 23 Mars de 9h à 17h30 et Mardi 24 Mars 2020 de 9h à 17h30

Formateur : Laurent LESECQ, Orthophoniste.

Choix du
module 02 :

Module n°03 : **Les troubles transitoires et les troubles sévères du langage oral : interventions et projet thérapeutique.**

Mercredi 25 Mars de 9h à 17h30 et Jeudi 26 Mars 2020 de 9h à 17h30

Formateur : Monique TOUZIN, Orthophoniste.

Choix du
module 03 :

Module n°04 : **L'Intervention orthophonique auprès des patients atteints de pathologies neurodégénératives : Aphasie primaire progressive, Maladie d'Alzheimer, Parkinson, SEP.**

Mercredi 25 Mars de 9h à 17h30 et Jeudi 26 Mars 2020 de 9h à 17h30

Formateur : Sophie CHOMEL, Orthophoniste.

Choix du
module 04 :

Cette fiche d'inscription vous permet de bloquer une place pour le stage de votre choix.

Nous sommes dans l'attente des votes des budgets DPC et FIF-PL pour l'année 2020. Ces enveloppes devraient être connues à la fin de l'année 2019. Normalement, les montants devraient être sensiblement les mêmes que pour les années précédentes à savoir :

> pour l'ANDPC un forfait de **851,90 € par orthophoniste**, qui se décompose de la manière suivante :

431,90 € pour vous, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 2 jours hors de votre cabinet,

et **420€ pour** l'organisme de formation que vous choisissez. Pour rappel, vous ne pouvez/devez vous inscrire qu'à **un seul module par an** sur le site www.mondpc.fr (il faut avoir créé un compte sur le site pour que nous puissions vous inscrire).

Nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli sur le site de l'Agence du DPC, www.mondpc.fr

> pour le **FIF-PL**, un remboursement de **150 euros par jour de stage** (soit 300€ de remboursement sur les 420€ facturés par l'AEPVLC) avec 6 jours par an, **somme limitée à 900 euros par an et par professionnel.**

Toutes nos formations sont en cours d'agrément auprès du FIF-PL pour 2020.



Merci d'envoyer 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC pour valider votre présence lors du module de votre choix :

- Soit votre session est validée en DPC, alors nous vous rendrons votre chèque de caution à la fin de votre stage.

- Soit vous voulez que votre stage soit pris en charge par le FIF-PL ou si vous l'autofinancez, alors nous encaisserons votre chèque le lendemain de la fin du stage.

- Pour rappel, le coût d'une formation pour les **orthophonistes salariés** est de **480€ payable par chèque ou par virement.**

Je m'engage à suivre l'intégralité du stage au Crowne Plaza - 335 Bd de Leeds - 59000 - Lille.

Fait à

Le

Signature **faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé».**